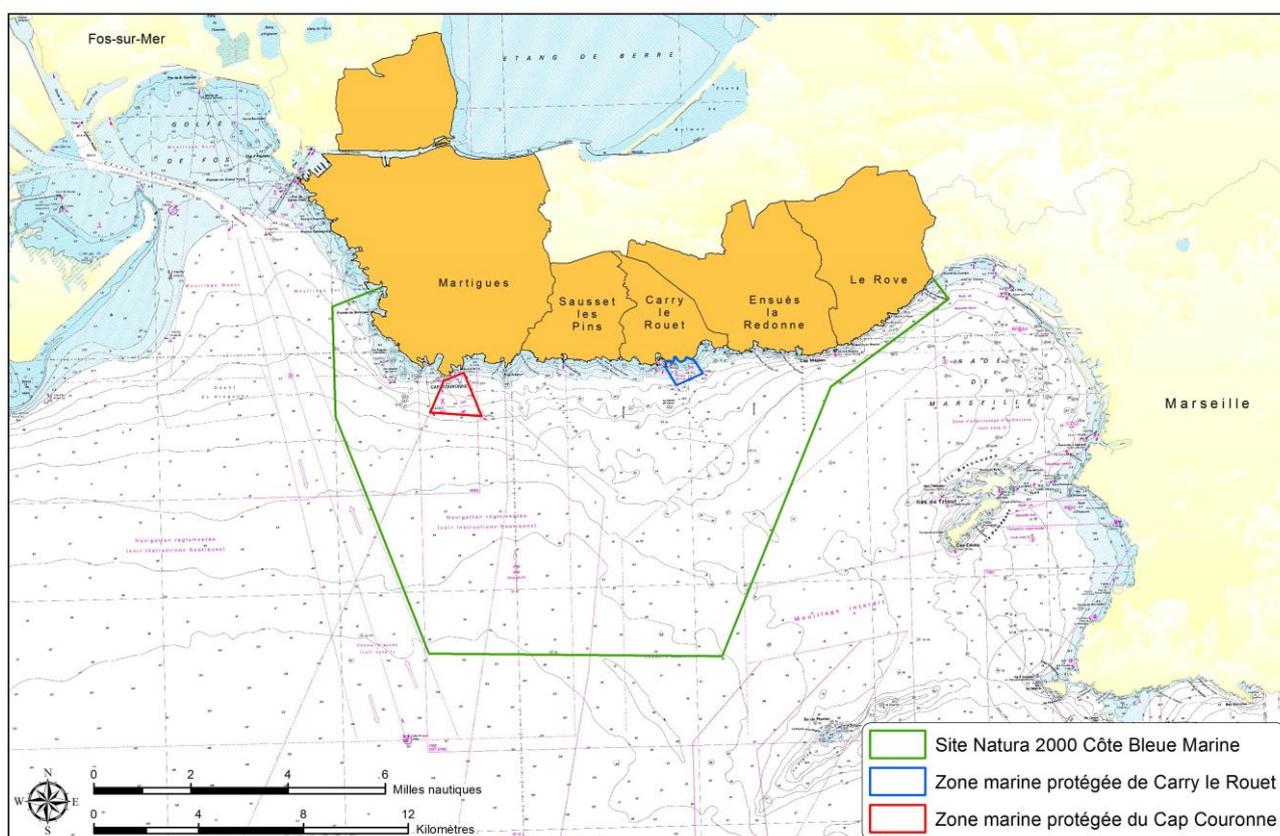


Bilan annuel d'animation 2023 du site Natura 2000 FR9301999 Côte Bleue Marine



Structure animatrice

Syndicat Mixte du Parc Marin de la Côte Bleue

31, avenue Jean Bart – BP 42. – 13620 Carry-le-Rouet

Tél. 04 42 45 45 07 Email. syndicadmixte@parcmarincotebleue.fr

Site : www.parcmarincotebleue.fr - Site Natura 2000 : <http://cotebleuemarine.n2000.fr/>

Coordination, animation et rédaction :

Benjamin CADVILLE, Responsable de projets - Natura 2000 - SIG.

Marie BRAVO-MONIN, Directrice du Parc Marin de la Côte Bleue

Partenariat :

Appui technique de la Délégation de façade maritime Méditerranée de l'Office Français de la Biodiversité, CMCI, 4ème étage, 2 rue Henri Barbusse, 13001 MARSEILLE - Tél. 04 96 17 51 61

Présidence du Comité de Pilotage

Présidents :

M. le Préfet Maritime de la Méditerranée

M. le Préfet des Bouches du Rhône, Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur,

Vice-Président :

M. Michel ILLAC, Maire de la commune d'Ensuès la Redonne

Rapporteurs scientifiques du CSRPN PACA :

Mme Denise BELLAN-SANTINI, Rapporteur scientifique du site Natura 2000 « Côte Bleue Marine », Directeur de recherche Émérite à l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie (IMBE) – Station Marine d'Endoume – Marseille

M. Marc VERLAQUE, membre du CSRPN PACA et du Conseil Scientifique du Parc Marin de la Côte Bleue

Crédits photographiques

Page de couverture : Grands Dauphins, Julie Jourdan - MIRACETI

Autres : Parc Marin de la Côte Bleue, sauf mention contraire.

Référence à utiliser :

CADVILLE B., 2024. Bilan annuel d'animation 2023 du site Natura 2000 FR 9301999 « Côte Bleue Marine ». *Convention cadre Etat/Parc Marin de la Côte Bleue. Parc Marin de la Côte Bleue publ.*, Fr. : 1-23.

SOMMAIRE

1	PREAMBULE	4
1.1	Le Document d'objectif (Docob) et le site Natura 2000	4
1.2	L'animation	4
1.3	Rappel des enjeux et des objectifs du Docob	4
1.3.1	Enjeux de conservation	4
1.3.2	Objectif de gestion	6
1.3.3	Mesures de gestion	6
1.4	Présentation des missions de la structures animatrice	10
2	GESTION DES HABITATS ET ESPECES.....	10
2.1	Animation des contrats Natura 2000	10
2.2	Présentation des actions mises en œuvre grâce à l'Office Français de la Biodiversité et au programme européen LIFE MARHA	10
2.3	Présentation des mesures réglementaires	12
2.4	Animation de la charte Natura 2000	12
3	EVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS	12
3.1	Formuler des avis pour les services de l'Etat et apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projets dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000	12
3.2	Analyse des risques d'atteintes aux objectifs de conservation des habitats d'intérêt communautaire par les activités de pêche maritime professionnelle	15
4	SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	16
4.1	Participation aux programmes d'amélioration des connaissances et de conservation du Grand Dauphin et autres cétacés	17
4.2	Participation au programme d'amélioration des connaissances et de conservation de la tortue Caouanne	17
5	INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	18
5.1	Création / mise à jour d'outils de communication, média	18
5.2	Organisations de réunions d'information ou de manifestations	18
5.3	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	18
5.4	Communication / Animation auprès des scolaires/étudiants	19
5.5	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site.....	19
6	VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE.....	19
7	GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE	20
7.1	Organisation de la gouvernance du site	20
7.1.1	Organisation de réunion(s) du comité de pilotage	20
7.1.2	Animation de groupes de travail.....	20
7.1.3	Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat	21
7.2	Gestion administrative et financière	21
7.3	Compléments ou mise à jour du Docob	21
7.4	Elaboration de la charte.....	21
7.5	Autres actions	21
8	SYNTHESE.....	22

1 PREAMBULE

1.1 Le Document d'objectif (Docob) et le site Natura 2000

Le site Natura 2000 Côte Bleue Marine FR9301999 a été proposé au titre de la Directive européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « Directive Habitats », comme site d'intérêt communautaire (SIC).

Situé entre le golfe de Fos-sur-Mer à l'Ouest et la rade de Marseille à l'Est, le site Natura 2000 Côte Bleue Marine couvre une superficie de près de 19 000 ha en mer et s'étend sur un linéaire côtier d'environ 43 km, devant les communes de Martigues, de Sausset-les-Pins, de Carry-le-Rouet, d'Ensuès-la-Redonne et du Rove.

Le site Natura 2000 Côte Bleue Marine est exclusivement marin, sa limite inclut la frange littorale du Domaine Public Maritime (DPM), jusqu'à une profondeur de -100 mètres à 6 milles nautiques au large. Il englobe la quasi-totalité de la concession du Parc Marin de la Côte Bleue, dont les deux zones marines protégées du Cap Couronne (210 ha) et de Carry-le-Rouet (85 ha).

Le Docob a été approuvé par arrêté inter-préfectoral n°2014049-0008 du 21 mars 2014. Le Parc Marin de la Côte Bleue a été désigné structure animatrice du site lors du lancement de la phase d'animation le 6 novembre 2014.

1.2 L'animation

Le Préfet Maritime de la Méditerranée et le Préfet des Bouches du Rhône, également Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, co-président le Comité de pilotage.

M. Michel ILLAC, Maire de la commune d'Ensuès la Redonne, a été désigné Vice-Président du Comité de pilotage depuis 2010.

Le syndicat mixte du Parc Marin de la Côte Bleue est la structure animatrice du site Natura 2000 Côte Bleue Marine. Le temps prévisionnel du chargé de mission Natura 2000 affecté à l'animation du Docob correspond à ½ équivalent temps plein, soit 109 jours/an.

Ce bilan est celui de la 9^{ième} année d'animation, correspondant à une année pleine (janvier à décembre 2023).

Le Docob est consultable dans toutes les mairies du site Natura 2000 (Le Rove, Ensuès la Redonne, Carry le Rouet, Sausset les Pins et Martigues) et il est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://cotebleuemarine.n2000.fr>

1.3 Rappel des enjeux et des objectifs du Docob

1.3.1 Enjeux de conservation

Le site Côte Bleue Marine compte 6 habitats génériques d'intérêt communautaire de l'annexe I de la Directive « Habitats Faune Flore », dont un prioritaire (l'herbier de Posidonie), et 2 espèces d'intérêt communautaire, dont une prioritaire (la Tortue Caouanne), de l'annexe II. 14 autres espèces présentant un intérêt communautaire (dont 9 mammifères marins) figurant dans les annexes IV et V de la Directive « Habitats Faune Flore » sont également rencontrées sur le site.

Les tableaux ci-dessous présentent la hiérarchisation de ces habitats et espèces en fonction de leurs enjeux de conservation.

Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de TRES FORT		
Habitats d'intérêt communautaire		
Habitats génériques	Habitats élémentaires	Code Natura 2000
Herbier de Posidonie*	Herbiers de Posidonie*	1120-1
Récifs	Le coralligène	1170-14
Grottes marines submergées ou semi-submergées	Biocénoses des grottes semi-obscur	8330-3
	Biocénoses des grottes obscures	8330-4

* Habitat prioritaire

Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de FORT		
Habitats d'intérêt communautaire		
Habitat générique	Habitats élémentaires	Code Natura 2000
Récifs	La roche médiolittorale inférieure	1170-12
	La roche infralittorale à algues photophiles	1170-13

Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de MOYEN		
Habitats d'intérêt communautaire		
Habitats génériques	Habitats élémentaires	Code Natura 2000
Banc de sable à faible couverture permanente d'eau marine	Sables grossiers et fins graviers sous l'influence des courants de fonds	1110-7
Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	Sables supralittoraux avec ou sans laisses à dessiccation rapide	1140-7
	Laisses à dessiccation lente dans l'étage supralittoral	1140-8
	Sédiments détritiques médiolittoraux	1140-10
Grottes marines submergées ou semi-submergées	Biocénoses des grottes médiolittorales	8330-2

Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de FAIBLE A MOYEN		
Habitats d'intérêt communautaire		
Habitats génériques	Habitats élémentaires	Code Natura 2000
Banc de sable à faible couverture permanente d'eau marine	Sables fins de haut niveau	1110-5
	Sables fins bien calibrés	1110-6
	Sables grossiers et fins graviers brassés par les vagues	1110-8
	Galets infralittoraux	1110-9
Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	Sables médiolittoraux	1140-9
Récifs	La roche supralittorale	1170-10
	La roche médiolittorale supérieure	1170-11

Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de FAIBLE		
Habitats d'intérêt communautaire		
Habitat générique	Habitats élémentaires	Code Natura 2000
Grandes criques et baies peu profondes	Sables vaseux de mode calme	1160-3

	Espèces	Enjeu de conservation
Espèces d'intérêt communautaire (Annexe II)	Tortue Caouanne (<i>Caretta caretta</i>)* 1224	Fort
	Grand Dauphin (<i>Tursiops truncatus</i>) 1349	Fort
Espèces présentant un intérêt communautaire (Annexes IV et V)	Tous les Cétacés fréquentant le site : Dauphin bleu-et-blanc (<i>Stenella coeruleoalba</i>), Dauphin commun (<i>Delphinus delphis</i>), Dauphin de Risso (<i>Grampus griseus</i>), Rorqual commun (<i>Balaenoptera physalus</i>), Globicéphale noir (<i>Globicephala melas</i>), Cachalot (<i>Physeter macrocephalus</i>), Rorqual à museau pointu (<i>Balaenoptera acutorostrata</i>) et la Baleine à bosse (<i>Megaptera novaeangliae</i>)	Fort
	Grande Nacre (<i>Pinna nobilis</i>)	Très fort
	Grande Cigale de mer (<i>Scyllarides latus</i>)	Très fort
	Corail rouge (<i>Corallium rubrum</i>)	Fort
	Datte de mer (<i>Lithophaga lithophaga</i>)	Fort
	Oursin diadème (<i>Centrostephanus longispinus</i>)	Moyen
	Algue calcaire (<i>Lithothamnion corallioides</i>)	Moyen

* Espèce prioritaire

1.3.2 Objectif de gestion

Les objectifs de gestion du site Natura 2000 Côte Bleue Marine se déclinent sous la forme de 7 axes (cf. tableau ci-dessous), qui ont été basés sur la stratégie de gestion. Ils constituent ainsi les lignes directrices à suivre pour la phase d'animation du site.

Code	Objectifs de gestion du site Natura 2000 Côte Bleue Marine	Priorité
A	Renforcer la connaissance des habitats, des espèces et développer les suivis scientifiques	1
B	Encourager une gestion durable des usages et des activités compatibles avec les enjeux de conservation du site Natura 2000	1
C	Informier, sensibiliser et communiquer sur les enjeux et les mesures du site Natura 2000	1
D	Renforcer la surveillance en mer et conforter les différents statuts du territoire	1
E	Maintenir la dynamique de concertation engagée avec Natura 2000 auprès des usagers	1
F	Suivre la qualité et les paramètres physico-chimiques des eaux littorales	2
G	Identifier et surveiller les espèces exotiques potentiellement nuisibles et envahissantes	3

1.3.3 Mesures de gestion

Pour atteindre ces objectifs, **36 mesures de gestion ont été identifiées** et définies dans le Docob (cf. tableaux pages suivantes). A l'issue de la Réunion de Cadrage Préable à l'Animation (RCPA) avec les services de l'Etat en date du 1^{er} février 2022, **16 mesures de gestion ont été retenues pour le plan d'action 2022-2025** (les conditions de financement ayant évoluées, cela entraîne que certaines mesures ne soient plus abondées).

Programme d'actions prévisionnel et temps agent pour l'Animation du site Natura 2000 Côte Bleue Marine
 Budget total du DOCOB sur 5 ans : 390 168 € T.T.C. (hors coût du salaire de chargé de mission N2000) - 0,5 ETP = 109 jours/an

Code mesure	Intitulé du contrat Natura 2000 (et opérations contractuelles)	Priorité ¹	Priorité ²	Coût sur 5 ans	Tps/agent (jour)	Structure porteuse	Commentaire
B01	Faire évoluer et mettre en place des balisages écologiques réglementaires respectant l'intégrité des habitats	1	1	-	-	-	Mesure réalisée
B03	Aménager les sites de plongée les plus fréquentés et les plus sensibles	1	1	45 000 €	5	PMCB	En recherche d'un Maitre d'Ouvrage pour être titulaire des AOT DPM
B05	Favoriser la récupération des engins de pêche perdus	1	1	30 000 €	35	PMCB	Contrat Natura 2000 en cours jusqu'en octobre 2023. A voir si reconduction les années suivante en fonction du nombre d'engins de pêche perdus qui seront signalés
B02	Nettoyer les zones de corps morts abandonnés et sans utilité écologique	2	2	-	-	-	Mesure réalisée
E02	Promotion et instruction charte N2000 (=1 partie de la mesure d'animation)	1	1	-	2	PMCB	Com'/info et démarchage des signataires potentiels, tenu d'un registre

Code mesure	Intitulé des études et suivis scientifiques	Priorité ¹	Priorité ²	Coût sur 5 ans	Tps/Agent (jour)	Structure porteuse	Commentaire
A01	Suivre l'évolution de l'état de conservation de l'herbier de Posidonie	1	2	30 000 €	-		Pas de financement spécifique du PMCB, en attente d'autres politiques publiques de type plan d'actions du Document Stratégique de Façade Méditerranée
A02	Mettre en place un suivi du Coralligène	1	2	A définir	-		
A03	Mettre en place un suivi des encorbellements à <i>Lithophyllum byssoides</i> (= <i>L. lichenoides</i>) de la roche médiolittorale inférieure et des ceintures à <i>Cystoseira amentacea</i> var. <i>stricta</i> de la roche infralittorale à algues photophiles	1	2	10 000 €	-		
A08	Suivre les effectifs de la population de Grande Nacre sur les zones à forte densité d'individus	2	3	13 000 €	-		
A09	Suivre la dynamique des grands gorgonaires et du Corail rouge vis-à-vis des activités anthropiques et des changements globaux	2	3	22 000 €	-		
F02	Mettre en œuvre un suivi pluriannuel de la température des masses d'eau côtières	2	3	6 892 €	-		

Code mesure	Intitulé de la mesure réglementaire	Priorité ¹	Priorité ²	Coût sur 5 ans	Tps/Agent (jour)	Structure porteuse	Commentaire
D02	Proposer la modification des périmètres des zones de mouillage autorisées de l'Estaque et de l'Est du golfe de Fos issues de l'arrêté interpréfectoral de la zone maritime et fluviale de régulation du Grand Port Maritime de Marseille	1	1	-	-	-	Mesure réalisée

¹ Les degrés de priorité affichés sont issus du DOCOB Côte Bleue Marine, validé en mars 2014.

² Les degrés de priorité affichés ont été redéfinis lors de la RCPA (Réunion de Cadrage Préable à l'Animation) de février 2022.

Code mesure	Intitulé de la mesure réglementaire	Prio-rité ¹	Prio-rité ²	Coût sur 5 ans	Tps/Agent (jour)	Structure porteuse	Commentaire
D03	Pérenniser le dispositif réglementaire des zones marines protégées de Carry-le-Rouet et de Martigues qui prend fin en 2014 (arrêté ministériel réglementant les pêches et arrêté préfectoral règlementant la plongée, le mouillage et le dragage)	1	1	-	-	-	Mesure réalisée
B04	Définir des zones de mouillage autorisées pour les navires de grande plaisance	1	1	-	-	-	Mesure réalisée

Code mesure	Intitulé de la mission d'animation	Prio-rité ¹	Prio-rité ²	Coût sur 5 ans	Tps/agent (jour)	Structure porteuse	Commentaire
A10	Assurer une veille et prendre en compte les actions de conservation issues des programmes, des études et des plans de gestion existants au niveau local, régional, national, européen et international	1	1	-	5	PMCB	Participation conjointe pour prise en compte objectifs conservation site CBM dans documents cadres (Contrat de Baie, Stratégies de façade, STERE, DSF, LIFE...)
D04	Soutenir et appuyer les autorités compétentes suite aux constatations d'infractions commises au sein du site Natura 2000	1	1	-	40	PMCB OFB	Soutien financier de l'OFB. Transmission d'infos lors de constatation infractions, participation COLAEN 13
C01	Informers les usagers sur le patrimoine naturel marin du site Natura 2000 et sur les mesures de gestion mises en œuvre (plaquette d'information et site internet)	1	1	10 000 €	web : 0,5 -	PMCB : 0,5j	Actualisation du site web (hébergé par l'OFB) Pas de financement spécifique du PMCB
C02	Installer des panneaux d'information et de communication sur le site Natura 2000	1	2	7 800 €	-		Pas de financement spécifique du PMCB
C03	Poursuivre la sensibilisation du public par le biais des visites aquatiques dans la réserve de Carry-le-Rouet	1	1	-	2	PMCB	Sensibilisation sur Natura 2000 + enjeux/objectifs/mesures de gestion du site CBM + questionnaire
D01	Contribuer au fonctionnement d'une patrouille nautique sur le site	1	1	30 000 € (carburant)	-		Pas de financement spécifique du PMCB
E01	Pérenniser et renforcer la collaboration avec les usagers de la mer	1	1	-	12	PMCB	Recueil/traitement/réponse aux observations des usagers sentinelles
E02	Instruire et promouvoir la charte Natura 2000 et les contrats Natura 2000 marins	1	1	-	2 (comptés dans contrat N2000)	PMCB	Les 2 jours prévus sont déjà notés dans le tableau Contrat Natura 2000
E03	Réunir annuellement le comité de pilotage (COFIL) du site Natura 2000 Côte Bleue Marine	1	1	-	15	PMCB	Invitation/préparation/bilan/animation/secrétariat/compte rendu
B08	Caractériser et suivre les activités de pêche professionnelle et de pêche de loisir en bateau au contact des habitats sensibles et des espèces d'intérêt communautaire	1	1	-	3	PMCB	Enquêtes + suivi pêche pro = Analyse Risque Pêche Pas de suivi de la pêche de loisir en bateau car aucun budget carburant
F01	Assurer une veille active sur les résultats des réseaux de suivi, des études et des programmes menés sur la qualité des eaux littorales	1	2	-	-		Relève de la politique de l'eau (Agence de l'eau RMC)
A04	Suivre et recueillir les données sur les observations et les échouages de tortue Caouanne dans le site Natura 2000	2	2	-	1	PMCB	Recueil des données et transmission au CESTMED

Code mesure	Intitulé de la mission d'animation	Prio-rité ¹	Prio-rité ²	Coût sur 5 ans	Tps/agent (jour)	Structure porteuse	Commentaire
A05	Collaborer avec les réseaux de suivi et encourager les programmes d'amélioration des connaissances et de conservation de la tortue Caouanne	2	2	-	1	PMCB	Echange/collaboration/participation aux travaux du CESTMED et RTMMF
A06	Suivre et recueillir les données sur les observations et les échouages de Grand Dauphin et autres cétacés dans le site Natura 2000	2	2	-	1	PMCB	Recueil des données et transmission à MIRACETI
A07	Collaborer avec les réseaux de suivi et encourager les programmes d'amélioration des connaissances et de conservation du Grand Dauphin	2	2	-	1	PMCB	Participation au programme TURSME2 de l'OFB et MIRACETI
B06	Poursuivre le suivi de la fréquentation des usages et des activités maritimes présentes sur le site Natura 2000	2	2	-	-		Pas de financement spécifique du PMCB (mesure liée à la mesure d'animation D01)
B09	Elaborer des chartes d'engagements spécifiques par activité	2	2	-	-		Pas de financement spécifique du PMCB
E04	Apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projet dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000	2	2	-	5	PMCB	Réponses aux sollicitations des services de l'Etat, organismes / bureaux d'études et grands projets (éolien,...)
E05	Favoriser les échanges avec les Aires Marines Protégées adjacentes au site Natura 2000	2	2	-	3	PMCB	ateliers techniques de façade, séminaires opérateurs/animateur Natura 2000
C04	Intégrer et adapter les outils et animations pédagogiques existantes sur le site Natura 2000	2	2	-	-		Production d'outils/méthodologies/supports N2000
G01	Sensibiliser les usagers en mer aux problématiques des espèces envahissantes	2	2	-	-		Pas de financement spécifique du PMCB (liée à la mesure d'animation D01)
B07	Contribuer à la conception et l'édition d'un outil de communication sur la valorisation des bonnes pratiques de la pêche aux petits métiers	3	3	-	-		Pas de financement spécifique du PMCB
G02	Suivre et assurer une veille active sur l'apparition d'espèces exotiques, envahissantes ou d'espèces indicatrices des changements globaux	3	3	-	-		Pas de financement spécifique du PMCB

Conclusion issue de la RCPA :

- Le PMCB prend à sa charge 16 actions (131,5 jours/an pour les actions + 21 jours/an pour les tâches administratives = 152,5 jours/an total de temps-agent)
- L'OFB apporte son soutien financier sur 1 action portée par le PMCB (mesure d'animation D04)
- 5 mesures de gestion sont déjà réalisées
- 9 mesures d'animation sont reportées à la période d'animation suivante, c'est-à-dire à partir de 2026
- 6 suivis scientifiques sont en attente de financement d'autres politiques publiques de type plan d'actions du Document Stratégique de Façade Méditerranée

1.4 Présentation des missions de la structures animatrice

Les missions de la structure animatrice du Docob s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Veille à la cohérence des politiques publiques
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

La suite du bilan est structurée selon les rubriques ci-dessus.

2 GESTION DES HABITATS ET ESPECES

2.1 Animation des contrats Natura 2000

Le Contrat Natura 2000 pour la récupération des engins de pêche perdus a été signé le 10 août 2020. Sa mise en œuvre opérationnelle avait débuté à partir de cette date et une demande de prolongation temporelle d'un an avait été formulée en 2022 à la DDTM13 pour sa pleine réalisation, soit jusqu'en octobre 2023. Cela a permis de terminer les opérations de terrain en 2023 de retrait des engins de pêche perdus, et de solder le Contrat Natura 2000 avec la rédaction d'un rapport de fin de travaux et fiche retour d'expérience.

Aucune Maitre d'Ouvrage n'a pu être identifié pour porter le Contrat Natura 2000 pour aménager les sites de plongées les plus fréquentés et les plus sensibles. Le Parc Marin de la Côte Bleue a été sollicité par l'association COOP-Med. Il s'agit d'un groupement de clubs de plongée. Une réunion d'échange s'est tenue le 31 janvier pour leur présenter le projet.

Contrat	Bénéficiaire	Montant (€ TTC)	Participation PMCB (€ TTC)	Date signature	Actions prévues	Habitat / Espèce concernés	Mesure Docob	Avancement	Nb jours animateur
A32327P	Parc Marin de la Côte Bleue	32 019	8 019	10/08/2020	Récupération des engins de pêche perdus	Tous les habitats et espèces d'IC du site	B05	Terminé	64,5
A32327P	A identifier	45 000	-	-	dispositifs d'amarrage pour les navires de plongée	Herbiers de Posidonie, Coralligène, grottes semi-obscur	B03	Réunion avec l'association COOP-Med	0,5
Total									65

2.2 Présentation des actions mises en œuvre grâce à l'Office Français de la Biodiversité et au programme européen LIFE MARHA

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) apporte son soutien technique et financier au site Natura 2000 Côte Bleue Marine. Cela s'est concrétisé le 5 septembre 2022 par la signature pour une durée de 3 ans d'une convention de subvention relative à l'appui à la gestion Natura 2000 en mer.

Le Parc Marin de la Côte Bleue a été lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) du LIFE MARHA pour la mise en place de mouillages et de balisages de moindre impact en Méditerranée. Le projet porté par le Parc Marin consiste à l'amélioration du balisage des deux zones de protection forte de Carry le Rouet et de Martigues (réserves marines intégrales), afin de diminuer l'impact du balisage existants sur les habitats marins et de rationaliser les opérations d'entretien

en les confiant au service des phares et balises de la DIRM Méditerranée. Les suivis de contrôle de l'efficacité des dispositifs de balisage à l'issue de la saison hivernale ont été réalisés par les agents du Parc Marin en plongée les 23, 25, 27 et 28 avril 2023. Ces suivis ont permis de constater que les résultats obtenus pour les corps-morts de type « lourd » sont ceux escomptés, notamment pas l'absence de ragage des lignes de mouillage et l'absence de déplacement des corps-morts. Par contre, deux des trois dispositifs équipés de corps-morts de type « léger » dans les petits fonds se sont déplacés de plusieurs mètres du point initial de leur immersion. La perspective à court terme est d'identifier une alternative pour éviter le rippage des corps-morts de type « léger » et effectuer les remplacements en conséquence. Un rapport de suivi de travaux et une fiche retour d'expérience ont été rédigés comme bilan intermédiaire de l'opération, et les suivis de contrôle vont continuer en 2024.

Le LIFE MARHA a accordé une subvention au Parc Marin de la Côte Bleue pour la réalisation de l'opération de retrait de pneus immergés en mer dans le site Natura 2000 Côte Bleue Marine. Une expertise préalable en plongée a été menée le 6 juillet 2023 par les agents du Parc Marin et ceux de la Brigade Fluviale et Nautique de la Gendarmerie de Martigues. Cette expertise a permis de géolocaliser des dizaines de pneus de voiture et de camion, non bétonnés et non jantés, immergés en mer entre 9 et 15 mètres de profondeur à proximité de la réserve marine de Carry le Rouet. Les plongeurs du Parc Marin, aidés des plongeurs de la Gendarmerie, ont réalisé les travaux de retrait des pneus immergés en mer les 02 et 03 octobre 2023, à l'aide de cordages, de bouées de surface et de deux navires supports. A l'issue de la phase travaux, 78 pneus de véhicules légers et de camions ont été retirés, représentant un poids total de 1 670 kg. Le transport terrestre, le traitement et le recyclage des pneus récupérés, ont été sous-traités à la société EPUR MEDITERRANEE.

Dans le cadre du programme RECUPMED2, la Délégation de Façade Méditerranée de l'OFB s'est portée maître d'ouvrage pour une opération de restauration du milieu visant à retirer les engins de pêches perdus, identifiés par les gestionnaires au sein de certaines AMP de la façade méditerranéenne. Le lot de ce marché concernant les territoires du Parc Marin de la Côte Bleue et du Parc National des Calanques, a été remporté par l'association Palana Environnement. Le Parc Marin de la Côte Bleue a communiqué toutes les informations en sa possession sur la présence d'engins de pêche perdus, et a aussi participé à leur enlèvement. Pour l'année 2023, plusieurs filets perdus ont été récupérés sur deux sites pour une longueur totale de 250 mètres.

Projet	Bénéficiaire	Montant (€ TTC)	Actions prévues	Habitat / Espèce concernés	Mesure Docob liée	Avancement	Nb jours animateur
AMI LIFE MARHA : Balisage des deux ZPF	Parc Marin de la Côte Bleue	72 250 €	Remplacement des dispositifs d'ancrages de 9 bouées et contrôle de leur efficacité. Pose d'un panneau, retour et transfert d'expérience.	Herbiers de Posidonie, roche infralittorale, sable et détritique	D03	en cours	23
AMI LIFE MARHA : Retrait de pneus en mer	Parc Marin de la Côte Bleue	3 950 €	Retrait et traitement de pneus immergés en mer dans le site Natura 2000 Côte Bleue Marine	Herbiers de Posidonie, roche infralittorale, sables fins bien calibrés	B02	terminé	21
RECUPMED2	Palana Environnement	NC	Pour le site Natura 2000 Côte Bleue Marine : récupération d'engins de pêche perdus	Coralligène	B05	terminé	2
Total							46

2.3 Présentation des mesures réglementaires

Les mesures réglementaires inscrites au DOCOB ont pu être finalisées entre 2014 et 2021. Les mesures sont en vigueur sur le territoire et sont globalement bien respectées.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Participation OFB	Passage en CNL	Habitat / Espèce concernés	Avancement	Nb jours animateur
Définir des zones de mouillage autorisées pour les grands navires de plaisance	B04	Oui	04/06/2015	Herbier de Posidonie et grande Nacre	Terminé	0
Pérenniser le dispositif réglementaire des zones marines protégées de Carry-le-Rouet et de Martigues	D03	Non	Non	Tous les habitats et espèces du site	Terminé	0
Proposer la modification des zones de mouillage de la ZMFR du GPMM	D02	Oui	Janvier 2020	Herbier de Posidonie et grande Nacre	Terminé	0
Total						0

2.4 Animation de la charte Natura 2000

Le temps agent consacré à la réalisation des mesures de gestion du Docob n'a pas permis d'animer et de promouvoir la charte Natura 2000 du site.

Dans l'objectif de mobiliser les usagers en lien avec la charte Natura 2000, une fiche d'observations du milieu marin sur la Côte Bleue est diffusée depuis 2015 pour recueillir les signalements des usagers du site dans une optique de science participative et de sentinelles de la mer, contribuant ainsi aux engagements généraux demandés dans la charte Natura 2000. Un suivi et une réponse aux observations sont systématiquement réalisés à chaque témoignage d'utilisateur.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Promotion de la charte Natura 2000	E02		0
Pérenniser et renforcer la collaboration avec les usagers de la mer	E01	Recueil/consignation/réponses aux observations : <ul style="list-style-type: none"> • lors de 2 compétitions de pêche sous-marine • pour 16 témoignages d'usagers sur le milieu marin • pour 5 questions portant sur les habitats et espèces marines 	7
Total			7

3 EVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS

3.1 Formuler des avis pour les services de l'Etat et apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projets dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000

La structure animatrice est chargée de porter à connaissance les enjeux du site à la demande des porteurs de projets ou des collectivités dans le cadre de l'élaboration de dossiers d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000. L'animateur peut également être amené à répondre aux sollicitations des services de l'Etat en formulant des avis concernant les projets ou manifestations soumises à évaluation des incidences. Le tableau ci-dessous synthétise les actions liées aux évaluations des incidences.

Le tableau ci-dessous synthétise les actions liées aux évaluations des incidences au titre de Natura 2000 : veille sur les projets émergents ; informations aux maîtres d'ouvrage en amont ; visites de terrain ; éléments du « porter à connaissance » ; extractions et/ou transfert des données du Système d'Information Géographique (SIG) du Parc Marin de la Côte Bleue ; rédaction d'avis pour les services de l'Etat (DDTM 13) ; appui technique et suivi des projets.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Porter à connaissances les enjeux du site à la demande des porteurs de projets ou collectivités	E04	<p><u>Projet de parc éolien flottant commercial de la zone 2 de l'AO6 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Echanges avec les candidats préqualifiés de l'AO6 et réunion avec QAIR pour présentation du projet et des enjeux du site Natura 2000 Côte Bleue Marine • Réunions bilatérales avec RTE pour l'atterrage des câbles de raccordement du parc éolien (02/02/23, 06/04/23, 31/05/23 et 17/11/23) • Mails à RTE pour l'envoi de données SIG sur les enjeux du site Natura 2000 (02/03/23, 06/04/23, 11/04/23, 06/05/23, 15/06/23 et 13/09/23) • Réunion de présentation du projet éolien en sous-préfecture d'Istres (28/09/23) • Mail à RTE pour l'envoi de données SIG sur l'emplacement de poches à moules afin évaluer la qualité des eaux • Commission Nautique Locale pour l'immersion des poches à moules (17/11/23) • Visite de terrain sur la plage du Verdon puis réunion avec RTE et ses prestataires pour la présentation des suivis environnementaux (04/12/23) • Rédaction d'un courrier de positionnement du Parc Marin Côte Bleue sur le fuseau d'atterrage de raccordement 	7,5
		<p><u>Gestion du DPM et enlèvement des dispositifs d'amarrage des navires implantés en dehors des limites du port de la Vespe :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mail à la DDTM13 pour transfert données CARTHAM sur les herbiers de Posidonie impactés par les amarrages (29/03/23) • Visites de terrain pour constater le nombre de dispositifs d'amarrage des navires dans et en dehors du port et leur impacts sur les fonds marins (07/04/23 et 04/05/23) • Echanges de mails et transfert d'informations sur les constats de terrain réalisés, les périmètres réglementaires de la zone et fiches actions envisagées (29/03/23, 07/04/23, 04/05/23, 05/05/23, 10/05/23) • Etude des planches photographiques sous-marines de la Gendarmerie et formulation d'un avis sur le retrait des corps morts sans AOT ni titre en dehors des limites du port (17/07/23) • Suivi et archivage des informations de libération du DPM • Mails d'informations à la Mairie du Rove et à la Métropole (11/09/23 et 05/12/23) 	7,5
		<p><u>Programme CASCIMAR pour la capture de post-larves de poissons et leur pré-grossissement avant relâcher en mer :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Constat et cartographie de la position réelle des 20 pièges mouillés dans les herbiers de Posidonie, et mails d'alerte à ECOCEAN (03/08/23 et 01/12/23) • Formulation d'un avis et proposition d'emplacements adéquats des 20 pièges pour limiter leurs impacts sur les habitats marins sensibles en évitant de positionner les ancres dans l'herbier de Posidonie (08/12/23) • Echanges de mail avec ECOCEAN pour la demande d'autorisation de captures pour l'année 2024 (18/12/23) 	3,5

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Porter à connaissances les enjeux du site à la demande des porteurs de projets ou collectivités	E04	<u>Projet de protection maritime de l'anse du Rouet contre l'ensablement du port et de la mise à l'eau :</u> <ul style="list-style-type: none"> Réunion avec la Métropole et SUEZ Consulting sur l'étude d'impact du projet et la définition des mesures ERC pendant la phase travaux (25/04/23) Relecture et analyse du dossier réglementaire du projet Formulation d'un avis du Parc Marin Côte Bleue sur sollicitation de la DDTM13 avant enquête publique (30/06/23) 	3
		<u>Projet de travaux de réfection du quai et de la mise à l'eau du port de la Vesse :</u> <ul style="list-style-type: none"> Réunion avec la Métropole et OTEIS sur l'étude d'impact du projet et la définition des mesures ERC pendant la phase travaux (24/04/23) Relecture et analyse du dossier réglementaire du projet Formulation d'un avis du Parc Marin Côte Bleue sur sollicitation de la DDTM13 (30/06/23) 	3
		<u>Projet d'éoliennes flottantes en mer « Provence Grand Large » :</u> <ul style="list-style-type: none"> Relecture et modification de la convention quadripartite pour la mise en œuvre de la mesure MC2 pour limiter les captures accidentelles de puffins par les engins de pêche réunion du Comité de Liaison (23/06/23) Echanges bilatéraux sur les temps-agents prévisionnels du Parc Marin Côte Bleue avec le Parc Naturel Régional de Camargue de mise en œuvre de la convention (25/08/23) Visite en mer des 3 éoliennes mises en place (26/10/23) Réunion de cadrage de la mesure MC2 (15/11/23) 	3
		<u>Schéma territorial de dragage des ports de plaisance de la Métropole Aix-Marseille-Provence, du Département des Bouches-du-Rhône et des bases nautiques des Villes de Carry-Le-Rouet, Marseille et Saint-Chamas :</u> <ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'une note technique synthétisant les enjeux de dragage des ports de la commune d'Ensuès la Redonne 	2
		<u>Programme SUCHIMED de l'IFREMER pour l'immersion de poches à moule :</u> <ul style="list-style-type: none"> Formulation d'un avis sur sollicitation de la DDTM13 pour la localisation des poches à moule dans la réserve marine de Carry le Rouet (08/12/23) Modifications du dossier d'AOT pour éviter de mouiller les lignes dans les herbiers de Posidonie (08/12/23 et 13/12/23) 	2
		<u>Câbles désactivés de télécommunication de la société Orange :</u> <ul style="list-style-type: none"> Plongée de contrôle de la bonne tenue de la portion de câble de 13m laissée en place sous l'herbier de Posidonie Pose de 2 sangles aux extrémités de la portion de câble de 13m pour éviter son détournement 	1,5
		<u>Projet de travaux de confortement de la falaise au niveau du Cap de Nantes devant la réserve marine de Carry le Rouet :</u> <ul style="list-style-type: none"> Echanges avec le propriétaire de l'habitation concernée et mail pour communiquer les contacts à la DDTM13 (27/11/23) 	0,5
Répondre aux demandes des services de l'Etat concernant les évaluations d'incidences	E04	<u>Consultation publique de la Préfecture Maritime de la Méditerranée sur le projet d'arrêté encadrant les compétitions de véhicules nautiques à moteur dans les aires marines protégées :</u> <ul style="list-style-type: none"> Alerte du Parc Marin Côte Bleue sur le périmètre d'application de la première version de l'arrêté préfectoral qui excluait les aires marines protégées localisées dans la ZFMR du GPMM 	0,5

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Répondre aux demandes des services de l'Etat concernant les évaluations d'incidences	E04	<p>Formulation d'avis pour 48 projets ou manifestations nautiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 opérations de fouilles archéologiques sous-marines (avis du 23/02/2023, 09/03/2023, 10/03/2023 et 01/08/2023) • 1 concours de pêche du bord (avis du 13/02/2023) • 2 compétitions de pêche sous-marine (avis du 15/09/23 et 06/11/23) • 4 concours de pêche en bateau (avis du 14/06/23, 26/04/23, 09/06/23 et 21/07/23) • 21 régates (avis du 20/01/23, 02/02/23, 22/03/23, 25/04/23, 23/05/23, 30/05/23, 09/06/23, 31/07/23, 01/08/23, 18/08/23, 11/09/23, 15/09/23, 25/10/23 et 07/11/23) • 3 activités de randonnée en Jetski et VNM (avis du 01/02/23, 03/04/23, 07/04/23, 27/04/23 et 05/05/23) • 3 demandes d'autorisation d'occupation temporaire du DPM (avis du 03/10/23 et 21/11/23) • 2 concours de nage en eau libre (avis du 06/03/23 et 20/03/23) • 1 défi Mer de kayak et paddles (avis du 16/08/23) • 1 tournage de film (avis du 27/06/23) • 1 renaturation du littoral avec travaux de démolition (avis du 31/03/23) • 1 renaturation des fonds marins avec libération du DPM en bordure du port de la Vesse (avis du 17/07/23) • 1 fête de la Saint Pierre (avis du 16/06/23) • 1 suivi des rejets de la STEP de Niolon (avis du 26/04/23) 	17
Total			51

3.2 Analyse des risques d'atteintes aux objectifs de conservation des habitats d'intérêt communautaire par les activités de pêche maritime professionnelle

En application de la circulaire du 30 avril 2013 « relative à la prise en compte des activités de pêche maritime professionnelle dans le cadre de l'élaboration, ou de la révision le cas échéant, des documents d'objectifs des sites Natura 2000 », l'Office Français de la Biodiversité (OFB) a conventionné avec le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CRPMEM) de PACA afin de contribuer à la réalisation de l'analyse des incidences de la pêche professionnelle sur les sites Natura 2000 en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'OFB réalise ce travail en partenariat avec le CRPMEM PACA, financé par les fonds européens du FEAMP au titre de l'article 40, dont l'objet est de s'assurer de ne pas compromettre l'atteinte des objectifs de conservation des sites Natura 2000 de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour ce faire, il existe une nouvelle méthodologie nationale qui se divise en 2 étapes :

- La première concerne l'évaluation du risque de dégradation des habitats en croisant la sensibilité de l'habitat aux pressions physiques liés aux engins de pêche présents sur les sites Natura 2000. Cette étape est basée sur des données issues du CRPMEM PACA (engins), scientifiques (habitats) et des matrices de référence nationale (IFREMER, MNHN).
- La deuxième concerne l'évaluation du risque d'atteinte des objectifs de conservation du site à partir du risque de dégradation de l'habitat et de paramètres locaux.

Ces étapes se font sur la base des meilleures connaissances disponibles, elles permettent d'identifier les risques potentiels selon 3 niveaux : faible, modéré ou fort. Ensuite, si le risque est modéré ou fort des mesures de gestion seront proposées, en prenant en compte des paramètres locaux tels que la réglementation existante, le contexte local...

Les propositions de mesures sont alors établies au regard :

- des objectifs de conservation du site Natura 2000,
- de l'importance socio-économique du site Natura pour les activités de pêche,
- de la « part » de responsabilité des activités de pêche parmi les autres pressions,
- de la prise en compte de la notion d'impact cumulé (sous forme d'expérimentation),
- des mesures déjà en place.

Le Parc Marin a été associé au bilan et aux conclusions des travaux de l'OFB et du CRPMEM PACA au cours d'une réunion de restitution des « Analyses Risque Pêche » pour tous les sites Natura 2000 marins de la région PACA, organisée dans les locaux de l'OFB le 19 septembre 2023.

Le Parc Marin de la Côte Bleue a développé de nombreux travaux depuis plusieurs années avec la pêche professionnelle sur le site Natura 2000 Côte Bleue Marine avec un suivi mensuel des débarquements et de l'effort de la pêche professionnelle côtière. Ce suivi a pour objectif d'observer l'évolution de la flottille, d'obtenir une tendance par métier et de suivre l'évolution et la diversité des captures avec leur spatialisation. Une base de données Access a été élaborée en interne depuis 2012.

Ces suivis mensuels ont été mis en pause depuis 2019 du fait de la surcharge de travail au Parc Marin, et devrait reprendre d'ici peu. Au vu de la sollicitation toujours croissante des pêcheurs professionnels pour répondre à des études, enquêtes et réunions diverses, projet de parcs éoliens, le Parc Marin de la Côte Bleue n'a pas pu organiser en 2023 la réunion annuelle avec les pêcheurs aux petits métiers de la Côte Bleue et l'administration maritime (DIRM, DDTM, et OFB).

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Caractériser et suivre les activités de pêche professionnelle au contact des habitats sensibles et des espèces d'intérêt communautaire	B08	<u>Analyse des risques d'atteintes aux objectifs de conservation des habitats d'intérêt communautaire par les activités de pêche maritime professionnelle :</u>	1,5
		<ul style="list-style-type: none"> • Réunion bilan de restitution des analyses du risque pêche pour tous les sites Natura 2000 marins de la région PACA (19/09/23) • Relecture du Compte rendu de la réunion 	
		<u>Suivi de la pêche professionnelle dans le site Natura 2000 :</u>	0
Total			1,5

4 SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Néant.

Aucun financement pour les suivis scientifiques et techniques n'a été alloué au site Natura 2000 Côte Bleue Marine pour la phase d'animation 2022-2025 car ces suivis sont à harmoniser à l'échelle de la façade méditerranéenne française.

4.1 Participation aux programmes d'amélioration des connaissances et de conservation du Grand Dauphin et autres cétacés

Dans le cadre du programme TURSMED2 2021-2023 (Gestion intégrée et pérenne du Grand Dauphin sur la façade de Méditerranée française à travers la valorisation du réseau d'Aires Marines Protégées), l'association MIRACETI centralise les données de cétacés collectées par les AMPs de Méditerranée française afin de valoriser les efforts d'étude et de suivi des cétacés existants et de permettre une évaluation des populations à l'échelle de la façade. Le Parc Marin de la Côte Bleue a transmis ses fiches d'observations opportunistes pour l'année 2023.

Depuis 2022, le Parc Marin de la Côte Bleue réalise le rapportage pour une autre mission d'animation concernant le suivi et le recueil des données sur les observations et les échouages de Grand Dauphin et autres cétacés dans le site Natura 2000 Côte Bleue Marine. En 2023, 3 observations de groupes de grands dauphins et dauphins de Risso ont été recensés.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Collaborer avec les réseaux de suivi et encourager les programmes d'amélioration des connaissances et de conservation du Grand Dauphin	A07	Programme TURSMED2 : <ul style="list-style-type: none"> Transmission des fiches d'observations opportunistes de Grand Dauphin dans le site Natura 2000 Côte Bleue Marine pour l'année 2023 	0,5
Suivre et recueillir les données sur les observations et les échouages de Grand Dauphin et autres cétacés dans le site Natura 2000	A06	Suivi/recueil/rédaction de fiches suites aux observations : <ul style="list-style-type: none"> 3 groupes de grand dauphin et dauphin de Risso (06/05/23, 16/07/23 et 27/09/23, 0 échouage de cétacé 	0,5
Total			1

4.2 Participation au programme d'amélioration des connaissances et de conservation de la tortue Caouanne

Depuis 2022, le Parc Marin de la Côte Bleue réalise le rapportage pour deux missions d'animation concernant la participation au programme de conservation et le suivi et le recueil des données sur les observations et les échouages de tortue Caouanne dans le site Natura 2000 Côte Bleue Marine. En 2023, aucune observation ni échouage n'ont été recensés.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Collaborer avec les réseaux de suivi et encourager les programmes d'amélioration des connaissances et de conservation de la tortue Caouanne	A05	-	0
Suivre et recueillir les données sur les observations et les échouages de Tortue Caouanne dans le site Natura 2000	A04	Suivi/recueil/rédaction de fiches suites aux observations : <ul style="list-style-type: none"> aucune observation de tortue Caouanne aucun échouage de tortue Caouanne 	0
Total			0

5 INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

5.1 Création / mise à jour d'outils de communication, média

Outils	Format	Tirage	Objectifs/contenus	Public visé	Diffusion	Nb jours animateur
Site Internet cotebleuemarine.n2000.fr	Web	-	Mis à jour du site suite au COPIL du 03/05/23	Tout public	Internet	0,5
	Web	-	Refonte et migration du site internet	Tout public	Internet	3
Total						3,5

5.2 Organisations de réunions d'information ou de manifestations

Manifestations	Partenaires	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Visites aquatiques organisées dans la réserve marine de Carry	Offices de Tourisme de Martigues et de Carry le Rouet	Juillet et août 2023	Carry le Rouet	475	2
Total				475	2

Réunions	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Comité de pilotage du site Natura 2000 Côte Bleue Marine	03/05/23	Carry le Rouet	56	0,5
Visite du Député européen M. KARLESKIND, Président de la commission Pêche de l'UE, accompagné de sa délégation	31/08/23	Martigues	7	3
Réunion d'information pour le Comité Inter Quartier (CIQ) de la Couronne	05/07/23	Martigues	20	1,5
Total			83	5

5.3 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

Manifestations	Organisateurs	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Course de nage d'entraînement « Masterclass »	Défi de Monte-Cristo	06/06/23	Carry le Rouet	52	1
Journée de l'Environnement	Ville de Carry le Rouet	05/06/23	Carry le Rouet	90	1
Fête du Port de Carry le Rouet	Ville de Carry le Rouet	09/09/23	Carry le Rouet	20	1
Martigues Propres	Ville de Martigues	14/10/23	Martigues	3	0,5
Journée Mer et Robotique	Pole Mer Méditerranée	20/11/23	La Ciotat	80	2
Total				245	5,5

Réunions	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Assemblée générale du Groupe d'Etude du Mérrou	28/01/23	Carry le Rouet (PMCB)	60	1
Réunion du Comité de pilotage des sites Natura 2000 « Côte Bleue-Chaine de l'Estaque » et Falaises de Niolon »	27/06/23	Ensues la Redonne	20	0,5
Intervention lors la formation Ports Propres du CPIE Côte Provençale et l'UPACA	04/10/23	Martigues	10	1,5
Total			90	3

5.4 Communication / Animation auprès des scolaires/étudiants

Conférences professionnelles	Date	Lieu	Nombre d'étudiants	Nb jours animateur
BTS Tourisme du Lycée La Cadenelle à Marseille	23/11/23	Carry le Rouet (PMCB)	25	1
Total			25	1

5.5 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

Actions	Détails	Nb jours animateur
Visite des sites Natura 2000 de la Côte Bleue par la DREAL PACA	Réunion avec les agents du pôle Natura 2000 de la DREAL PACA et la Métropole AMP pour la présentation des enjeux et objectifs des sites Natura 2000 terrestres « Côte Bleue – Chaîne de l'Estaque « Falaises de Niolon » et du site Natura 2000 marin « Côte Bleue Marine ». Sorties sur le terrain.	3,5
Séminaire régional des Animateurs Natura 2000 marins (DREAL PACA)	Participation aux 2 jours du séminaire organisé par la DREAL PACA. Retour d'expérience de la révision du DOCOB « Corniche Varoise ». Définition d'indicateurs d'état de conservation. Retour d'expérience sur les outils de gestion et l'évaluation des incidences Natura 2000. Visite du site « Pointe Fauconnière ».	2
Workshop Blue Carbon Mediterranean (OFB et WWF)	Séminaire international pour explorer les mécanismes de financement du carbone bleu spécifiquement adaptés à la protection et à la restauration des herbiers marins méditerranéens : cas de la <i>Posidonia oceanica</i>	2,5
Webinaire sur le Fonds Vert (ARBE)	Webinaire dédié à la mobilisation du Fonds Vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires. Présentation de l'axe 3 du Fonds Vert : Accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030	0,5
Total		8,5

6 VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D' ACTIONS SUR LE SITE

Projet	Maître d'ouvrage	Lieu	Contribution	Nb jours animateur
LIFE MARHA	OFB	Visioconférence et Côte Bleue	<u>Application mobile Nav&Co :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Visioconférence sur le fonctionnement et les moyens d'information (12/05/23) • Récupération des outils de communication pour Nav&Co à la DFM de l'OFB (17/05/23) • Distribution sur la Côte Bleue (capitaineries des ports, sociétés nautiques, loueurs de navires...) des documents de communication 	6
		Marseille (DDTM 13)	<u>Formation des services instructeurs à Natura 2000 et à l'instruction des évaluations d'incidences en mer :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation par le Parc Marin Côte Bleue d'un cas d'étude avec procédure Loi sur l'eau • Participation aux deux autres journées de la formation • Réponses aux questions après la formation 	5,5

Projet	Maître d'ouvrage	Lieu	Contribution	Nb jours animateur
LIFE MARHA	OFB	visioconférence	<u>Formation sur le mouillage et le balisage écologique en Méditerranée (Kit BOUÉ) :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Relecture et correction de la note de cadrage « balisage » du kit BOUÉ • Transmission des fichiers retour d'expérience • Test de la formation en visio (20/02/23) 	4,5
		Parc Marin Côte Bleue et visioconférence	<u>Expérimentation de restauration des peuplements de gorgones arrachés :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi de l'avancement du projet • Corrections du panneau de communication et tarif prestation imprimeurs • Réunion sur le bilan du projet (29/09/23) 	4,5
		visioconférence	<u>Guide national Natura 2000 à destination des membres du COPIL :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Envoi des coordonnées du COPIL du site Natura 2000 Côte Bleue Marine • Corrections du guide Natura 2000 	1,5
Contrat de Baie de la Métropole AMP	Métropole Aix-Marseille-Provence	Marseille	Actualisation des paramètres financiers des fiches actions portées par le PMCB pour le contrat de transition. Rédaction du bilan des actions portées et présentation en réunion du Comité de baie (13/01/23). Echanges avec la Métropole, et mise à jour des indicateurs de suivis des actions du Contrat de Baie.	13
Déclinaison locale de l'arrêté cadre préfectoral n°123/2019 relatif au mouillage des navires dans l'herbier de Posidonie	DDTM 13	Visioconférence	Echanges entre le PMCB et la DDTM pour la reprise du projet de création de Zones Interdites au Mouillage (ZIM) devant la Côte Bleue. Visioconférence avec DDTM, Préfecture maritime et DIRM (11/12/23)	3,5
SDAGE 2022-2027 Rhône Méditerranée	Agence de l'eau RMC	Visioconférence	Etat d'avancement des mesures portées par le Parc Marin Côte Bleue	0,5
Total				39

7 GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1 Organisation de la gouvernance du site

7.1.1 Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

Le Comité de pilotage du 03 mai 2023 avait pour objectif de présenter le bilan de la 9^{ième} année d'animation et des actions mises en œuvre, ainsi que les perspectives pour la 10^{ième} année.

Réunion	Objets	Date	Lieu	Nb jours animateur
Comité de pilotage	Préparation du Copil et note au vice-Président, élaboration diaporama, rédaction compte-rendu	03/05/2023	Carry le Rouet	19
Total				19

7.1.2 Animation de groupes de travail

Aucune en 2023.

7.1.3 Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat

Réunion	Objets	Décisions prises	Date	Contribution	Nb jours animateur
COLAEN 13	Comité Opérationnel de Lutte contre les Atteintes à l'ENvironnement	Aucune en 2023 pour le site Côte Bleue Marine	-	-	0
DDTM13 et ULAM, OFB, Sémaphore du Cap Couronne, Gendarmeries, Polices municipales	Echanges sur les Infractions commises dans le site. Opérations conjointes de surveillance en mer. Réunions interservices. Fiches CACEM/CNSP.	Surveillance du chalutage illégal et de la pêche professionnelle aux petits métiers, des actes de braconnage sur la ressource et des atteintes à l'environnement marin dans le site Côte Bleue Marine.	Toute l'année 2023	4 rapports d'infractions + 10 Fiches CACEM/CNSP + 13 opé conjointes + rapport surv PMCB 2023	32,5
Total					32,5

7.2 Gestion administrative et financière

Actions	Détails	Nb jours animateur
Montage administratif et financier pour l'animation du site	Demande de versement intermédiaire de la convention de subvention OFB-PMCB 2022-2025 relatif à l'appui à la gestion Natura 2000 en mer	1
	Programmation financière des contrats Natura 2000 marin pour 2024, échanges avec la DREAL PACA et DDTM 13	0,5
	Bilan annuel d'animation 2023	6
Suivi administratif et financier avec la DDTM pour la réalisation du contrat Natura 2000	Facturation et demande de paiement du solde du contrat Natura 2000 pour la récupération des engins de pêche perdus	1,5
Total		9

7.3 Compléments ou mise à jour du Docob

Aucun en 2023.

7.4 Elaboration de la charte

La Charte Natura 2000 a été validée en même temps que l'ensemble du document d'objectifs (Docob) lors du comité de pilotage le 20 septembre 2013, et approuvée par arrêté inter-préfectoral le 21 mars 2014. Aucune modification n'est à l'ordre du jour.

7.5 Autres actions

Aucune en 2023.

8 SYNTHÈSE

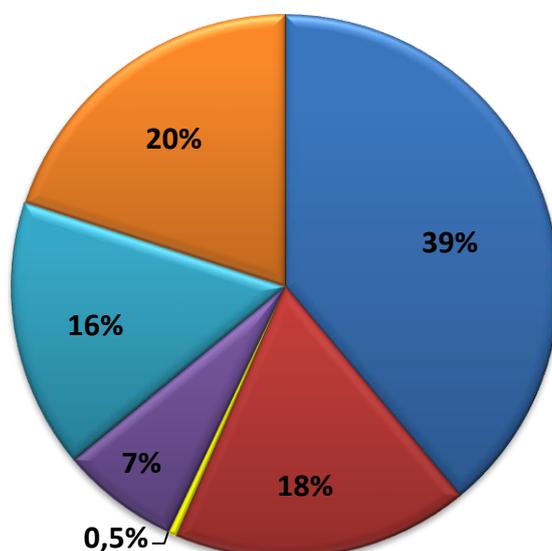
Le tableau et le schéma ci-dessous synthétisent le bilan des activités de l'animateur en 2023, et illustrent la répartition du temps de travail sur les différentes missions d'animation du Docob.

	Nb jours animateur	%
Gestion des habitats et espèces	118	39%
Contrats Natura 2000, LIFE MARHA et RECUPMED2	(111)	(37%)
Mesures réglementaires	(0)	(0%)
Charte Natura 2000	(7)	(2%)
Evaluation des incidences des projets	52,5	17,5%
Suivis scientifiques et techniques	1	0,5%
Information, communication, sensibilisation	20	7%
Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site	47,5	16%
Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site	60,5	20%
Total	299,5	100%

Pour l'année 2023, le temps-agent consacré à l'animation du Docob du site Natura 2000 Côte Bleue est de 299,5 jours, ce qui équivaut à 1,4 Equivalent Temps Plein (ETP). Cela représente presque trois fois le temps que le Parc Marin de la Côte Bleue souhaitait engager sur ces fonds propres lors de la Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation (RCPA) avec les services de l'Etat en février 2022, et ce pour la période 2022-2025.

Le Parc Marin de la Côte Bleue considère que l'animation du site Natura 2000 a atteint son rythme de « croisière ». Le temps-agent investi à hauteur de 1,2 ETP/an minimum est incompressible et ne peut pas être réduit pour animer correctement la mise en œuvre du Docob et réaliser la moitié des mesures de gestion qui y sont inscrites, conformément aux conclusions des RCPA. Depuis 2018, le temps-agent d'animation est en moyenne de 1,2 ETP. Ce chiffre correspond également au prévisionnel de la feuille de route de l'Animateur dans le Docob Côte Bleue Marine qui avait été défini avant la phase d'animation en 2014 à hauteur de 1,1 ETP.

Depuis le lancement de la phase d'animation en 2015, l'année 2023 est celle où le temps-agent investi pour la gestion des habitats et des espèces est le plus important (39%). Ce temps a été consacré à la mise en œuvre d'actions concrètes sur le terrain (balisage des réserves marines, retrait d'engins de pêche perdus et de pneus) grâce au Contrat Natura 2000 et au LIFE MARHA. La répartition du temps entre les autres catégories est relativement bien équilibrée, hormis pour les suivis scientifiques et techniques. Le manque de financement de l'Etat pour la structure animatrice du site ne permet pas d'engager plus de temps dans le cadre de Natura 2000 pour la mise en œuvre d'actions de gestion profitant directement à la bonne conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire.



Les principales actions prévues pour 2024 sont :

- Suivi du projet de parc éolien flottant commercial de la zone 2 de l'AO6 et du secteur envisagé pour son raccordement à terre,
- Suivis des effets et contrôle de l'efficacité des dispositifs installés pour l'amélioration du balisage des deux zones de protection forte de Carry le Rouet et de Martigues,
- Surveillance du littoral et du milieu marin, soutien et appui des autorités compétentes suite aux constatations d'infractions,
- Suivi des activités et des incidences de la pêche professionnelle,
- Renforcement de la collaboration avec les usagers « sentinelles Côte Bleue ».